

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES
ET HALIEUTIQUES

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

=====

SECRETARIAT GENERAL

=====

AGENCE NATIONALE DES EVALUATIONS
ENVIRONNEMENTALES

=====

SECRETARIAT GENERAL

=====

ANTENNE REGIONALE DE L'OUEST

Prescription n°2026-32 MAERAH/SG/ANEVE/ARO
portant émission d'avis favorable pour le projet de
réhabilitation des locaux de la Direction de l'Agriculture, de
l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques du Bankui/
Province du Mouhoun /Région du Bankui au profit du
Projet de Développement des Chaînes de Valeurs Intégrées
de l'Elevage au Burkina Faso (PDCVIE-BF)

Tél :44 44 44 10/70 10 42 69

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE NATIONALE DES EVALUATIONS
ENVIRONNEMENTALES

Suite à la demande formulée par le Projet de Développement des Chaînes de Valeurs
Intégrées de l'Elevage au Burkina Faso (PDCVIE-BF) en date du 24 avril 2026, se référant :

- au décret n°2015-1187/PRES-TRANS/PM/MERH/MATD/MME/MS/MARHASA
MRA/MICA/MHU/MIDT/MCT du 22 octobre 2015 portant conditions et procédures
de réalisation et de validation de l'évaluation environnementale stratégique, de
l'étude et de la notice d'impact environnemental et social ;
- au décret n°2024-0192/PRES-TRANS/PM/MEEA/MEFP du 07 mars 2024 portant
approbation des statuts de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales ;
- à l'arrêté n° 2024-878/MEEA/SG/ANEVE du 21 août 2024 portant attribution,
organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Evaluations
Environnementales (ANEVE) ;

- à la délibération no 2025-014/MEEA/SG/ANEVE/CA du 20 mars 2025 portant tarification des frais de traitement et de validation des dossiers d'évaluations environnementales et sociales.

Emet un avis favorable pour le projet de réhabilitation des locaux de l'actuelle Direction de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques du Mouhoun /Province du Houet/Région du Bankul, au profit du Projet de Développement des Chaînes de Valeurs Intégrées de l'Elevage au Burkina Faso (PDCVIE-BF).

Les coordonnées géographiques du site de réhabilitation des locaux sont mentionnées dans le tableau suivant :

Zone 30P UTM WGS 84		
Sommets	X	Y
B1	448488,87	1378039,75
B2	448621	1377968
B3	448485	1377807
B4	448470,97	1378034,35

Source : rapport de séance de validation des fiches de screening environnemental, février 2026, page 4 et 5.

Cependant, au regard des risques de pollutions, nuisances et autres inconvénients inhérentes aux activités à mener, sans préjudice d'autres dispositions officielles en vigueur, le Projet de Développement des Chaînes de Valeurs Intégrées de l'Elevage au Burkina Faso (PDCVIE-BF) est tenu à la mise en œuvre effective pendant la phase des travaux, de l'ensemble des recommandations ci-après aux fins d'une bonne intégration environnementale et sociale du projet :

- respecter les us et coutumes de la localité ;
- obtenir toutes les autorisations nécessaires auprès de l'administration pour la mise en œuvre du projet ;
- disposer d'une boîte à pharmacie au profit du personnel ;
- réduire au minimum les nuisances sonores afin d'assurer la quiétude et la tranquillité des populations riveraines ;
- mettre en place un dispositif de collecte et de gestion des déchets solides et assurer leur enlèvement par une structure agréée ;
- installer des panneaux de signalisation temporaire sur les chantiers ;
- réaliser et entretenir un aménagement paysager ;
- équiper les travailleurs pendant les travaux d'EPI et exiger le port.

Il reste entendu que le Projet de Développement des Chaines de Valeurs Intégrées au Burkina Faso (PDCVIE-BF), promoteur du présent projet est responsable de toute atteinte à l'environnement qui pourrait survenir du fait de ses activités.

L'administration se réserve le droit de procéder à des contrôles inopinés pour s'assurer du strict respect des mesures de préservation de l'environnement.

Bobo Dioulasso, le 15 JUIN 2026

Pour le Directeur Général de l'ANEVE
par délégation le Chef d'Antenne
l'Ouest



Oumarou SAWADO

Ampliation :

- ANEVE (Siège) ;
- SG/MAERAH ;
- DRAERAH/ Bankui ;
- A/C.

Pour le Directeur Général de l'ANEVE
par délégation le Chef d'Antenne
l'Ouest

Oumarou SAWADO

Ampliation :

- ANEVE (Siège) ;
- SG/MAERAH ;
- DRAERAH/ Bankui ;
- A/C.